

L'Hermione poursuit son combat pour sa survie et son indépendance

[Rédaction Mer et Marine](#) - 17/07/2026



© Maxime Franusiak - Association Hermione La Fayette

Communiqué de l'association Hermione - La Fayette, 17/07/26 :

Le Tribunal judiciaire ouvre la voie à un plan de redressement

L'Association Hermione – La Fayette franchit une étape importante dans sa procédure de redressement. Le Tribunal judiciaire de La Rochelle vient d'accepter la poursuite de la période d'observation et souligne les progrès réalisés dans l'élaboration du plan de redressement. Une prochaine audience aura lieu le 23 septembre 2026.

Une décision encourageante pour l'avenir de la frégate et de l'Association

Dans son délibéré, le Tribunal estime qu'« un projet de plan de redressement n'apparaît pas totalement exclu » et relève les avancées significatives accomplies par l'Association.

Le Tribunal constate parallèlement qu'aucun projet de reprise présenté à ce jour n'est abouti et qu'aucun ne dispose des financements nécessaires. Il précise aussi qu'une liquidation judiciaire entraînerait la dégradation immédiate du navire et compromettrait tout projet futur de relance.

Le Boston Consulting Group renouvelle son soutien

Le Boston Consulting Group renouvelle son mécénat de compétences auprès de l'Association et finalise un business plan sur dix ans (2026-2036) destiné à sécuriser les partenaires et investisseurs, en apportant de la visibilité sur l'exploitation future de la Frégate.

Le scénario modélisé prévoit :

- L'achèvement des travaux de coque à Anglet d'ici 2029 ;
- Le retour de la frégate à Rochefort à la mi-2029 ;
- Une exploitation fondée sur 80 % de bateau-musée et 20 % de navigation, modèle qui a déjà fait ses preuves.

Ce scénario prend en considération le respect du patrimoine maritime et des travaux déjà réalisés depuis 2022, la nécessité de sortir le navire le plus rapidement possible du Port de Bayonne et la volonté de revenir au plus vite dans le Port d'attache Rochefort. Ce scénario offre aussi le meilleur équilibre économique possible dans le cadre de la relance du projet.

Une fiducie philanthropique pour sécuriser l'arrivée des financements

L'Association annonce également le soutien d'HETYS Fiducie pour la mise en place d'une fiducie philanthropique destinée aux futurs mécènes et investisseurs.

Ce dispositif permettra de :

- Protéger les fonds de la procédure judiciaire ;
- Les affecter exclusivement à la restauration et à la valorisation de L'Hermione ;
- Les restituer intégralement en cas d'échec du plan de sortie ;
- Conserver les avantages fiscaux du mécénat classique.

Cette solution offre un niveau supplémentaire de sécurité, de transparence et de confiance pour les partenaires souhaitant s'engager dans le projet. La fiducie renforce le mécénat et offre davantage de garanties. L'Association invite donc tous les mécènes potentiels, entrepreneurs, investisseurs à impact, fondations et passionnés de patrimoine à rejoindre cette initiative.

L'été de la mobilisation pour sauver la frégate

Tout au long de l'été, l'Association concentre l'ensemble de ses activités pour renforcer sa trésorerie. Le chantier du Grand Carénage à Anglet est ouvert tous les jours en juillet et août avec :

- Des visites libres de 10h à 12h30 et de 14h à 18h ;
- Trois visites guidées quotidiennes* (10h30, 14h30 et 16h) ;
- Des animations maritimes, concerts et expériences immersives.

À Rochefort, les bénévoles assurent l'ouverture de l'espace exposition et proposent des ateliers et animations pour tous les âges.

L'Hermione sera également représentée aux fêtes maritimes de Douarnenez et au festival des Vieux Gréements de Paimpol.

Les artistes au secours de L'Hermione

Une exposition-vente d'œuvres d'art sera organisée à bord de L'Hermione au port de Bayonne du 28 août au 3 septembre 2026, dont le vernissage aura lieu le 27 août 2026. Peintres, photographes et sculpteurs... 19 artistes, qui tous espèrent revoir L'Hermione naviguer, mettront leurs créations en vente au profit du financement du projet de restauration porté par l'Association.

Au total, la vente de l'ensemble des œuvres pourrait représenter un soutien à hauteur de 230 000€ avec des œuvres mises en vente à partir de 200 €. L'exposition sera accessible à tous les visiteurs du Grand Carénage de L'Hermione ([horaires et tarifs disponibles ici](#)). Le catalogue des œuvres sera bientôt accessible en ligne.

Une mobilisation citoyenne remarquable

Depuis l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire le 18 septembre 2025, 292 500 € de dons ont été réalisés. Les trois quarts des donateurs de 2026 sont de nouveaux soutiens, portant à plus de 6 000 le nombre de personnes ayant fait un don à l'Association**, tandis que 4750 personnes ont signé le manifeste pour sauver L'Hermione. **Il faut agir maintenant : chaque visite, chaque billet, chaque don contribue directement à la préservation d'un patrimoine maritime unique et à la pérennité de son projet associatif pour assurer la restauration de la frégate.**

Faire un don : <https://souffle.hermione.com/> ou envoyer HERMIONE5 par SMS au 92030*.**

** Réservation conseillée, via l'Office de tourisme de Bayonne. Pour des raisons de sécurité, les visites guidées sont accessibles aux enfants à partir de 6 ans uniquement. Bonne mobilité requise (escaliers étroits et raides).*

*** Nombre total de personnes ayant fait un don depuis l'ouverture du don défiscalisable, à l'automne 2023.*

****HERMIONE5 pour faire un don de 5 €, autres montants possibles : HERMIONE2 pour 2 € / HERMIONE3 pour 3 € / HERMIONE10 pour 10 € / HERMIONE15 pour 15 € / HERMIONE20 pour 20 €.*